

AVIS DE SÉLECTION D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE POUR LA MAINTENANCE ET LA RÉPARATION DES INSTALLATIONS DE PLOMBERIE ET D'ÉLECTRICITÉ

Le Ministère de l'Education Nationale envisage de louer les services d'un prestataire afin d'assurer la maintenance et la réparation des installations de plomberie et d'électricité.

Le prestataire sélectionné pour ce service aura à :

1. Assurer la maintenance, l'entretien et la réparation des installations de plomberie (suppresseurs, tuyauteries, réparations de fuites, débouchages, etc...) du Ministère de l'Education Nationale. (les éventuelles pièces de rechange sont à la charge du MEN)
2. Assurer la maintenance et la réparation de l'ensemble de l'installation électrique (Éclairage, ampoules, lustres, boitiers, coffrets...) du Ministère de l'Education Nationale. (Les éventuelles pièces de rechange sont à la charge du MEN)
3. Adresser mensuellement au département un rapport qui décrit les interventions réalisées au cours du mois et propose des recommandations pour améliorer la sécurité des installations et leur bon fonctionnement.

La fiche descriptive des installations et des leurs plans est disponible à la Direction du Patrimoine et de la Maintenance (DPM).

Les prestataires intéressés doivent faire parvenir sous pli fermé et au plus tard le 23/03/2017 à 14h.00mn leur meilleure offre pour la réalisation de cette prestation adressée à Mme la Secrétaire Générale et déposée au niveau secrétariat central du MEN.

L'offre doit contenir :

- le CV des deux techniciens (électricien et plombier) qui superviseront pour le compte du prestataire les opérations d'entretien et de réparation;
- au moins 2 attestations de bonne exécution de prestations similaires
- le montant en TTC proposé pour assurer la prestation.

Nouakchott, le 15/03/2017

La Secrétaire Générale

Khadijetou Mint Ahmed Ould DOUA

